

PAR COURRIEL

Québec, le 30 novembre 2015

**Objet : Demande d'accès à l'information**  
N/Réf. 0101-244

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 25 novembre 2015 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) les copies des versions antérieures du document intitulé en 2015 « Chasse contingentée de l'original dans les réserves fauniques » relatif aux tirages au sort.

À la suite de votre échange de courriels avec M<sup>e</sup> Marika Bussière visant à préciser les années souhaitées, vous trouverez ci-joint les documents des années 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 1978 (document le plus ancien que la Sépaq détient) et 1996 (première année que le document a été produit par la Sépaq).

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale

« original signé »

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Brochures tirage au sort original 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 1978 et 1996  
Avis de recours